Au Conseil général de la
Commune de Bougy-Villars

Rapport de la CoGestFin sur le préavis municipal n°03/2018 relatif au parking des Macherettes

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Préambule

Le Jeudi 17 Mai 2018, nous avons rencontré la Municipalité, qui nous a présenté et expliqué le préavis susmentionné.

Nous les remercions pour sa présentation ainsi que pour les explications fournies.

Commentaires

Ce projet de création de parkings fait partie d'un concept général visant à améliorer le stationnement dans la Commune.

Il s'agit également de fournir des places de parking de qualité et bien aménagées pour la zone vila mais également pour les visiteurs du Sentier des Ecureuils, pour les intervenants de l'abri PC et du réservoir ainsi naturellement qu'aux habitants lors des manifestations ou pour faciliter l'accès sur le terrain de foot.

Le devis porte sur la création de 6 places de stationnement, 1 place pour la benne à déchets verts de la voirie, 1 rack pour vélos.

Le montant du devis de CHF 123'890 nous apparaît adapté avec une réserve sage de +/- 8 % pour un dépassement éventuel.

Par ailleurs, cet investissement sera amorti au maximum sur 30 ans comme il est d'usage pour prendre en compte la durée de vie de cet investissement.

Enfin, le compte réserves investissements futurs présente les disponibilités largement nécessaires à cet investissement et améliore le bilan et de la patrimoine de la Commune.

La COGESFIN estime donc que cet investissement est pertinent et acceptable sur le plan financier et est une saine gestion par la Municipalité de la politique de mise à disposition de parkings de la Commune.

Conclusions

Au terme de ce rapport, la CoGestFin vous recommande à l'unanimité de ses membres, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE BOUGY-VILLARS

- Vu le préavis municipal n° 03/2018
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 123'890.- pour le réaménagement d'un parking de surface sur la parcelle numéro 307 au Chemin des Macherettes.
2. De prélever ce montant sur le compte réserves investissements futurs.
3. De porter au bilan cet investissement comme faisant partie du patrimoine financier.
4. D'amortir cet investissement au maximum sur 30 ans ceci afin de refléter la durée de vie de l'investissement.

Au nom de la Commission de gestion et des finances

Richard Gerritsen Marc Lancoud Sylvain Veron Jean-Michel Thieulin Alfred Wiesmann

Copies:

Président du Conseil général
Secrétaire du Conseil Général
Municipalité (2)